

## BENEFICES CLIENT FINAL

La location évolutive représente la solution idéale pour maintenir votre parc technologique au meilleur niveau technique et fonctionnel, sans immobiliser inutilement les fonds propres de l'entreprise, tout en réduisant vos coûts de gestion.

Vous optimisez le retour sur investissement de vos actifs technologiques, tout en améliorant régulièrement la performance de vos outils de travail.

### Avantages du contrat de location ZyXEL

#### La location comprend :

- La souplesse d'un seul contrat pour le financement de votre projet global (matériels, logiciels, services...) via un coût fixe et linéaire imputé au budget de fonctionnement
- La flexibilité pour faire évoluer votre solution pendant toute la durée du contrat en fonction de vos nouveaux besoins et des évolutions technologiques
- La gestion de votre contrat avec le conseil de nos spécialistes pour la valorisation des matériels dans le cas d'un changement ou d'un upgrade
- L'externalisation des frais de gestion liés à la propriété (factures fournisseurs, immobilisations, fin de vie des systèmes...)
- Les frais de gestion du contrat

#### Optimisation des coûts et gestion budgétaire :

- Une mise à disposition de la solution sans apport
- Eviter tout impact sur votre capacité d'endettement
- L'étalement des paiements pour conserver votre trésorerie
- La comptabilisation des loyers en charge d'exploitation
- Pas d'investissement sur un actif technologique non productif, dont la valeur chute très rapidement
- Pas d'avance de TVA, elle est payée au prorata de l'utilisation
- Réduction des coûts de gestion administratifs

#### 3 avantages décisifs

##### UN GUICHET UNIQUE POUR L'ACQUISITION ET LE FINANCEMENT DE VOTRE SOLUTION

- ✓ Vous facilitez le financement de votre projet en maîtrisant les évolutions technologiques et en optimisant les coûts
- ✓ Vous conservez votre capacité d'autofinancement pour les investissements stratégiques de l'entreprise
- ✓ Vous assurez à vos utilisateurs une adéquation à leurs besoins grâce à la souplesse et l'évolutivité du contrat